

2024 - Bulletin municipal

BELLOY



LE TÉLÉGRAPHE : Un poste télégraphique Chappe fut créé vers 1793 au nord du village. Il appartenait à la ligne Paris-Lille comme celui de Boulogne-la-Grasse. Le poste originel de Belloy fut incendié par les Russes (les Cosaques) en 1814. La reconstruction du poste a donné place à une tour carrée de 3.5 mètres de haut à 600 mètres au nord du village. Le lieu où se trouvait le poste s'appelle encore de nos jours "le Télégraphe". Le chemin dit du télégraphe, démarrant juste derrière l'église, nous y mène. Près de l'ancien poste télégraphique se trouvait un moulin à vent en bois.

SOMMAIRE

L'Etat Civil

La population

Le mot du Maire

Les travaux 2024

Les travaux 2025

Les festivités

L'histoire de notre village

Les informations diverses

Les horaires de la mairie

ÉTAT CIVIL

Naissances

Mylàn né le 15 mars

Gabin né le 30 juillet



POPULATION

Selon l'INSEE, la population légale à compter du 1^{er} janvier 2025 est de 86 personnes

	2023	2024
<i>NAISSANCES</i>	2	2
<i>MARIAGES</i>	1	0
<i>PACS</i>	0	1
<i>DECES</i>	0	0

Chères Belloysiennes, chers Belloysiens,

C'est avec grand plaisir que nous abordons cette année 2025.

Tous mes vœux se tournent naturellement vers vous. Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissement familiaux, personnels ou professionnels.

Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance ou la peine.

J'en profite pour remercier les élus de la commune qui m'entourent au quotidien pour gérer notre village.

Souhaitons la bienvenue à Monsieur GAGNEUX et Madame CRUYPENNINGK, habitants du 11 rue de Méry la Bataille.

2024 aura battu des records de chaleur mais aussi, depuis quelques mois, des records de pluie (878 mm sur notre commune).

Notre village est un lieu unique, riche de son patrimoine, de sa nature et de la vie paisible qui y règne. Ensemble, nous avons la responsabilité de préserver cette richesse, afin que chacun puisse profiter pleinement de son charme et de sa sérénité, aujourd'hui comme demain.

Pour cela, nous vous invitons à adopter des comportements respectueux.

En 2024, la ligne de conduite fixée par le conseil municipal aura été suivie dans le respect du budget attribué à chaque opération : changement des fenêtres et portes de la mairie, de la salle communale et du logement, changement du portail d'accès au cimetière, acquisition d'une nouvelle unité centrale pour la gestion de l'administratif et continuité des travaux sur les réserves incendies.

Pour 2025, la municipalité s'engage sur la révision du PLU, démarche essentielle pour garantir l'harmonie de notre village.

Sur la même réflexion, un règlement pour le cimetière est en cours d'approbation. Il permettra d'effectuer un aménagement plus approprié. D'autre part, il est envisagé de mettre en place une procédure de reprise des concessions à l'abandon.

Dans la continuité de 2024, compte tenu des avis favorables émis par la population, il est prévu de reconduire l'opération de dératisation.

Enfin, il est prévu, en dépit des contraintes budgétaires qui nous sont imposées, d'étudier la mise en œuvre de travaux pour l'étanchéité de la mare, la pose de peinture sur les grilles du cimetière, la maçonnerie du mur et celle de l'abribus.

Du côté des festivités, pour 2025, nous célébrerons le 8 mai, le 80^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Un rassemblement aura lieu aux monuments aux morts en partenariat avec le groupement des communes de Cuvilly (commune organisatrice de cet événement qui se déroulera sur 4 jours), mais aussi Lataule, Mortemer, Hainvillers, Méry-la-Bataille, Orvillers Sorel et Ressons-sur-Matz.

Ensuite viendront les fêtes de pâques, à cette occasion le 19 avril aura lieu la chasse à l'œuf.

La fête du village se déroulera le 14 septembre.

La soirée beaujolais le 21 novembre

Enfin le 21 décembre la distribution des colis aux aînés et les cartes cadeaux aux enfants.

Bien sûr, tout n'est pas parfait, tout ne se passe pas toujours comme prévu, ni au rythme souhaité, mais nous maintenons le cap, afin de vous apporter le cadre de vie que vous méritez. Une commune plus solidaire, plus humaine, respectueuse de son environnement, une commune où il fait bon vivre.

Une fois encore : Bonne et Heureuse année à tous.

Le Maire

Christian CARDON



Détruite à l'issue de la guerre 14-18

L'église Saint Jean Baptiste

LES TRAVAUX 2024

LA MAIRIE, LA SALLE COMMUNALE ET LE LOGEMENT

L'installation de nouvelles portes et fenêtres est terminée. C'est une toute nouvelle isolation que nous avons maintenant et en même temps un nouvel esthétique.



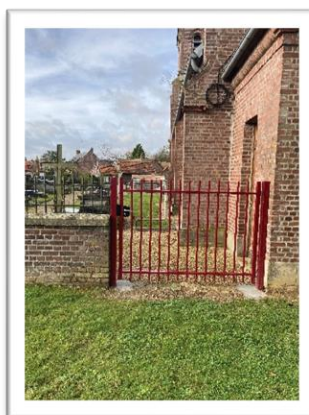
LE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Cette année, il a fallu changer le matériel informatique. Une nouvelle unité centrale a été mise en place afin de faciliter le travail de nos secrétaires. En effet, la dématérialisation des documents oblige à avoir un matériel performant.



LE PORTILLON DU CIMETIÈRE

Vous avez sûrement constaté qu'un nouveau portillon a été mis en place au cimetière. En effet, plus fonctionnel que l'ancien, il permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder au cimetière plus facilement et aux marbriers d'effectuer leurs travaux.



LES RÉSERVES INCENDIES

Comme annoncé dans le bulletin 2023, la réserve incendie de la Ferme BEAUCHEMONT est terminée et nous sommes toujours en réflexion avec l'entreprise Pivetta pour l'étanchéité de la réserve du centre du village.

Réserve incendie
centre village



Réserve incendie
Ferme de
BEAUCHEMONT

FESTIVITÉS

Pâques : Le samedi 30 mars, tous les enfants de moins de 13 ans étaient invités à venir collecter les œufs de Pâques qui par enchantement, se trouvaient dispersés dans le village. Les parents étaient invités ensuite à prendre le verre de l'amitié à la salle de la mairie.

La fête du village : nouveau concept : jeux toute l'après-midi et inauguration du terrain de boules avec un concours.

Remise de coupes aux vainqueurs et récompenses aux autres pour leur participation. Merci à Monsieur TASSIN pour son implication dans l'organisation du concours.

Un repas était offert aux villageois pour clore cette belle journée

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

La soirée du Beaujolais : cette année encore, une ambiance chaleureuse a réuni petits et grands autour du vin nouveau et de la traditionnelle assiette de charcuterie. Nous avons pu constater que les nouveaux arrivants ont eu plaisir à participer. Merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur et particulièrement aux bénévoles pour leur participation.

Noël : la distribution des colis pour les personnes âgées a eu lieu le 14 décembre dernier. Nos aînés ont été servis à domicile.

Les enfants ont reçu une carte cadeau d'une valeur de 30.00 € qui est utilisable chez Carrefour.



PRÉVISIONS TRAVAUX 2025

L'étanchéité de la mare située au cœur du village est à prévoir. Des devis ont été demandé et seront étudiés lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

La mise en peinture de la grille du cimetière et la maçonnerie du mur.

La réfection de l'abribus.

LES 80 ANS DU CRASH DU LANCASTER

Le 22 juin 1944, vingt bombardiers Lancaster du 626^e escadron partirent de la RAF de Wickenby, dans le Lincolnshire, pour un raid aérien sur la France, afin d'attaquer les chantiers de triage de Reims. Lors de la mission vers ou depuis Reims, un Lancaster est touché par un canon antiaérien « Flak allemand », ce qui provoque un incendie majeur dans les réservoirs de carburant de l'avion.

Personne n'est sûr de ce qui s'est passé, mais il existe différentes théories quant à la cause de l'attaque. L'avion et son équipage qui s'approchaient de BELLOY se sont écrasés et explosés dans un champ, marquant le village et ses habitants.

Malheureusement, sept navigateurs anglais avaient perdu la vie. Monsieur VECTEN, propriétaire du champ et sa fille Lucie ont eu la tâche horrible de ramasser les restes des corps pour les emmener à la petite église du village. Au fil des ans, des parties de l'avion ont refait surface dans le champ et ont été recueillies dans le village.

Chaque année depuis, la commune de BELLOY a commémoré la mort de ces héros de guerre et a entretenu un lien avec les familles anglaises.

En juin dernier le 80^e anniversaire du crash a été célébré dans la commune de BELLOY. Lucie, âgée de 97 ans maintenant a décidé de donner les restes du bombardier Lancaster au musée de RAF Wickenby et elle a procédé à une première remise au cimetière des aviateurs. Les pièces restantes ont été rassemblées pour être apportées, par l'ancien Maire du village, en Angleterre, à l'occasion d'une cérémonie organisée le 15 septembre dernier. Et pour ne pas oublier, pour que la mémoire perdure, il restera en souvenir de ce crash, le nom de la route menant au champ qui porte le nom de « Lancaster Drive »




LES INFORMATIONS DIVERSES

Permanence de votre Mairie :

Lundi de 11h30 à 14h30

Vendredi de 9h00 à 12h00

 : 03 44 20 43 14

 : [*mairie.belloy-60@wanadoo.fr*](mailto:mairie.belloy-60@wanadoo.fr)



: [*https://www.belloy-60.fr*](https://www.belloy-60.fr)

L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Evènement de la vie quotidienne, fête du village, travaux, coupures réseaux etc...soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application « PANNEAUPOCKET »

La poste de Ressons sur Matz vous accueille :

- Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00*
- Les mardis, mercredis et vendredis de 14h00 à 17h00*
- Le samedi de 9h00 à 12h00*

L'agence départementale d'information sur le logement de l'Oise « adil » :

Rénovation de l'habitat : toujours autant de démarchage et de fraude.

En 2022 est survenue l'interdiction du démarchage téléphonique pour la rénovation énergétique. Au vu des témoignages reçus par les élus, pour l'ADIL de l'Oise, force et de constater que cette interdiction n'a pas freiné les appels commerciaux.

1° aucun démarchage de cette nature n'est validé par les puissances publiques ; un seul réflexe, raccrocher avec toute la correction possible et rapidement.

2° si le démarchage sur la voie publique ne peut être interdit, la Mairie n'autorise en aucun cas les démarcheurs à pénétrer chez les gens. C'est un abus de confiance et potentiellement une violation de domicile.

3° si on vous présente un devis mirifique en vous demandant de signer immédiatement, c'est n'est pas une offre sérieuse. Aucune entreprise recommandable n'est capable d'intervenir pour des travaux lourds en moins d'une semaine. Les travaux à un euro, c'est suspect.

4° si le devis se présente sous forme de photocopie de plusieurs couleurs, c'est suspect. Il comporte parfois une clause pour l'engagement d'un crédit à taux élevé et ne permet pas de détailler les travaux de façon réglementaire et personnalisé : c'est insuffisant.

5° quel que soit le devis présenté, il ne faut JAMIS SIGNER LE DEVIS AVANT d'avoir déposé soi-même la demande de subvention, c'est un motif de refus de l'aide.

Quelle que soit votre question sur ce type de démarchage, ayez le réflexe ADIL.